

Mairie de SAINT JULIEN MOLHESABATE (43220)

mairie.st-julien-molhesabate@orange.fr

Madame, Monsieur,

Saint Julien Molhesabate,
le 18 mai 2020

CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour assurer la tenue de la réunion dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur (ordonnance n° 2020-562 du 13 mai 2020), l'installation du conseil municipal se déroulera en nombre limité à cinq personnes du public

*Afin de garantir la légitimité démocratique du scrutin et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire, pour l'élection du maire et des adjoints, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice **présents**. Un conseiller municipal peut être porteur de **deux pouvoirs** (article 1er de l'ordonnance).*

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en Mairie le :

MERCREDI 27 MAI 2020 à 20 HEURES

ORDRE DU JOUR :

- Election du maire
- Désignation du nombre d'adjoints
- Elections des adjoints
- Lecture de la charte de l'élu local (article L2121-7 du CGCT)
- Questions diverses

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Monsieur le Maire


Yves SEYTRE



En annexe les dispositions prises en conformité avec l'état d'urgence sanitaire

<https://saint-julien-molhesabate.fr>

Téléphone : 04-71-66-84-87

Télécopie : 04-71-61-99-59